

COMMUNE DE BARBEREY SAINT SULPICE

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 13 avril 2026

A la mairie

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

N° DCM2026-0026 : Ajout d'une délégation de compétences du Conseil Municipal en faveur du Maire au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Adoptée à l'unanimité

N° DCM2026-027 : Désignation des délégués à Troyes Champagne Métropole pour les compétences GeMAPI, Démoustication et Assainissement non collectif

Adoptée à l'unanimité

N° DCM2026-028 : Nomination d'un correspondant Défense

Adoptée à l'unanimité

N° DCM2026-029 : Suppression et création de poste de Secrétaire Générale de Mairie et mise à jour du tableau des emplois et des effectifs

Adoptée à l'unanimité

N° DCM2026-030 : Absence d'indemnité pour les conseillers municipaux

Pour : 16 – Contre : 1 – Abstentions : 2

Barberey-Saint-Sulpice, le 14 avril 2026,

Le Maire,
Benoît LOUIS

